

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	553
Artikel:	A travers l'Exposition nationale : (suite de la 1re page) : la femme au Pavillon de la presse
Autor:	M.G.C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263474

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vrouwelijke Vrijwilligers), cette organisation spontanée du travail féminin au service de la communauté en danger, qui, depuis septembre 1938, alors que menaçait déjà la catastrophe qui vient d'éclater, s'est rapidement développée.

La dernière guerre mondiale, en effet, avait déjà démontré durant la période de 1914 à 1918 comment, et même dans les pays neutres, les forces féminines sont nécessaires pour faire face aux multiples nécessités surgies de l'état de guerre en Europe. Le fait que tous les hommes valides avaient été appelés sous les drapeaux par la mobilisation générale avait amené les femmes à occuper des postes que l'on n'aurait jamais rêver leur confier en temps de paix, et cela sans que la majorité d'entre elles eût été spécialement préparée à ces responsabilités. Mais si importantes que fussent déjà ces tâches, elles ont été centuplées durant ces dernières semaines, l'expérience ayant prouvé dans de malheureux pays d'Europe combien terrifiante est la guerre « totalitaire » pour les populations qui y sont entraînées.

En tant que pays neutre, la Hollande n'a pas encore institué le service obligatoire pour les femmes, mais en vue de faciliter le travail des autorités, et en raison même des droits sacrés de citoyennes qu'elles possèdent, les femmes, conscientes de toutes les activités qu'elles ne pourraient que trop tôt être appelées à exercer, se sont constituées en un corps volontaire sur l'initiative d'un certain nombre de personnalités féminines d'Amsterdam (parmi lesquelles notre amie Rosa Manus, vice-présidente de notre Alliance Internationale (Réd.)). Les résultats en ont été si heureux que le gouvernement a adressé une circulaire à toutes les municipalités, afin que cet exemple soit suivi dans d'autres villes.

Créé il y a juste une année, cette organisation est maintenant en plein essor. Des milliers de volontaires ont répondu à son appel, et chaque jour, de nouvelles inscriptions de femmes de tout âge et de toutes conditions sont enregistrées. A part une limite minimum d'âge de 18 ans, les conditions pour se faire inscrire sont analogues à celles que le gouvernement exige des fonctionnaires, soit d'être de nationalité hollandaise et de ne pas appartenir à un parti politique. Les volontaires sont groupées selon leur spécialité, leurs capacités et leurs préférences personnelles, le « Corps » comprenant huit divisions, soit la défense aérienne, le service économique, celui des transports, le service médical, le service des communications, le service domestique, le service social et le service administratif. Ne sont admises comme membres réguliers du K.V.V. que celles qui, par un examen, ont prouvé qu'elles possédaient les qualités spéciales requises.

En ce qui concerne l'organisation intérieure, le service de la défense aérienne est lui-même divisé en deux sections, dont la première comprend les mères de jeunes enfants, qui sont dans l'impossibilité de quitter leur foyer, et auxquelles une instruction spéciale est donnée quant aux mesures variées à prendre pour protéger leur famille contre les incendies, les gaz nocifs, les attaques aériennes, etc. Ces femmes ne sont pas incorporées dans l'organisation proprement dite, vu l'évidence de leur impossibilité à venir en aide à des tiers, alors que celles qui n'ont pas de charges familiales sont alors préparées dans la seconde division pour être capables de remplir les devoirs d'urgence imposés par le Service municipal de défense aérienne — pour autant que ces devoirs ne sont pas déjà prévus pour les volontaires d'autres sections, comme par exemple la direction des abris publics, les premiers secours aux gazés, et la collaboration à l'activité de la brigade volontaire contre les incendies.

On peut dire que la préparation et l'organisation de ces différentes sections correspond assez exactement à ce qui se fait dans le même domaine en Grande-Bretagne. Mentionnons que, dans notre pays paradis des cyclistes, la « Brigade des Bicyclettes a à sa disposition un nombre incroyable de jeunes femmes prêtes à toutes les prouesses acrobatiques !

un immense lit à colonnes et une imposante cheminée, et au mur de vieux portraits: l'un d'eux, me dit-on, qui a bien cent vingt ans d'âge, est celui d'une des anciennes propriétaires du domaine, une comtesse avare et méchante, sur laquelle les récits des vieilles femmes ne tarissent pas en détails. Et dans le fouillis des arbres de ce parc, maintenant abandonné, un étang aux eaux sombres, fleuri de ces merveilleux nénuphars blancs et jaunes, comme je n'en ai vus qu'en Suède, et une gloire XVIII^e siècle, ruinée, où quelque dame d'autrefois, fille, bru ou nièce de la terrible comtesse, devait venir souvent rêver dans la solitude enchanteresse des longues après-midi d'été...

— Merci, lectrices, de m'avoir par votre amicale inscription donné l'occasion de rêver moi-même encore une fois à tous ces souvenirs, dont je n'arrête ici l'évocation que pour être sûre de ne pas être oubliée.

E. GD.

Travail professionnel féminin et mobilisation

Nombre de femmes, et cela non seulement par leurs circonstances personnelles, mais aussi de leur situation de travailleuses rétribuées, ont déjà souffert des conséquences des récents événements. Nous ignorons au-devant de quoi nous allons, mais pour le moment il faut constater que l'opposition au travail féminin n'existe plus.¹ Dans les professions où la collaboration féminine était vue jusqu'à présent de très mauvais œil, on est tout heureux aujourd'hui de cette aide, et l'on s'adresse même à celles qui avaient renoncé à leur activité professionnelle, furent-elles mariées. Toutefois si, d'une part, les possibilités de gaines des travailleuses professionnelles ont augmenté, d'autre part, elles ont à lutter contre de nouvelles difficultés. Nous ne parlerons aujourd'hui que de deux des plus pressantes.

Il est venu à notre connaissance des cas, non pas isolés, hélas ! où les employeurs ont fermé d'un jour à l'autre leurs entreprises, ou bien les ont réduites dans d'importantes proportions. Ce fait nous amène, nous femmes, soit comme patronnes prenant ces mesures, soit comme employées qu'elles frappent, à faire observer que les dispositions du Code suisse des obligations sont encore en vigueur; que, par conséquent, la mobilisation ne saurait être cause de congés sans détails légaux ou de réduction de moitié des salaires, même si la durée du travail est réduite en proportion. Dans les cas où aucun accord à ce propos n'a été conclu préalablement, le congé donné ne peut avoir son effet qu'à la fin du mois suivant, et lorsqu'il s'agit de personnel ayant travaillé depuis plus d'une année, à la fin du deuxième mois après la signification du congé (art. 347, 348 du Code suisse des obligations).

¹ Cette constatation nous surprend, en ce qui concerne la Suisse romande en tout cas. Nos lectrices l'ont-elles faite de leur côté ? (Réd.).

Les mêmes délais sont valables pour tout changement, soit dans les conditions d'emplois, soit pour la réduction des salaires.

Des mesures injustifiées de ce genre sont souvent motivées par l'opinion que chacun doit faire des sacrifices. Nous pensons que toute femme est prête à faire des sacrifices, et qu'elle sera appelée à en faire dans une large mesure, mais cette excuse est déplacée lorsqu'il s'agit des mesures de protection des travailleurs auxquelles chacun de ceux-ci a droit, en temps de guerre comme en temps de paix. Il sera possible parfois de trouver une solution intermédiaire par un accord à l'amiable qui satisfera équitablement les deux parties.

D'autre part, de nombreuses femmes, professionnellement occupées doivent, dans les circonstances actuelles, se mettre en quête d'un nouveau gagne-pain; ajoutons-y encore toutes celles qui doivent entretenir leur famille à la place de leur mari, et l'on comprendra pourquoi le chiffre de celles qui cherchent du travail a beaucoup augmenté. Espérons que, peu à peu, toutes trouveront une occupation, et, souhaitons-le, ceci avec une rémunération suffisante. Mais le danger existe qu'en raison de cette forte demande, et de la situation difficile de beaucoup de femmes, cette situation soit exploitée pour ne payer que des salaires réduits, ou même que les travailleuses elles-mêmes ne déprécient leur travail en acceptant un taux de salaire inférieur. Il importe de s'opposer à ces deux tendances. Les travailleuses doivent tenir fermement à ce que tout travail bien exécuté reçoive une rémunération équitable. De la sorte, elles seront des concurrentes loyales sur le marché du travail, alors que dans le cas contraire, elles s'exposeront à juste titre à l'accusation d'une concurrence déloyale. Mais c'est aussi à la patronne, dans les petits métiers et entreprises, que s'impose le devoir d'empêcher que, par une baisse des salaires féminins, il ne s'en suive d'importantes graves conséquences pour l'ensemble des travailleuses.

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines. Trad. française par M. L. P.)

tiques ! et signalons aussi que les volontaires de la section économique sont chargées spécialement de venir en aide aux femmes exploitant de petits commerces, que le départ de leur mari pour les frontières a souvent laissé dans une position difficile, et auxquelles sont donnés des conseils et une aide régulière en matière technique et administrative. Le Service spécial comprend toutes celles, femmes, journalistes, écrivains, artistes et femmes à l'activité scientifique, dont le travail pourra être utile un moment ou l'autre dans un domaine qui n'embrasse pas encore le K. V. V. Enfin, récemment, toute l'organisation du Service de la transfusion de sang a été entièrement remis aux soins du K. V. V. par la Municipalité d'Amsterdam.

Mobilisation féminine

Dimanche 3 septembre, deuxième jour de la mobilisation. A la gare de Cornavin arrivent une trentaine d'éclaireuses genevoises aux blouses bleues, chargées de musettes et de gros sacs.

On nous demande: « Partez-vous pour un camp ? » — « Eh non, nous sommes mobilisées. »

Nous remplissons deux grands compartiments. Malgré le plaisir de se revoir après les vacances, la terrible inconvenance pèse sur chacune: la guerre va-t-elle se déclencher ? Pour la première fois, nous présentons, l'une après l'autre, notre livret militaire, qui produit le miracle de nous faire voyager « à l'œil » sur les C. F. F. Nous entonnons le plus grave de nos chants:

*J'ai promis d'aimer mon pays,
Mon beau pays si familiar,
...
Je t'aurai donner ma jeunesse,
Ma force vive et mon effort,*

Bientôt les questions vont leur train: « Chefaine, que ferons-nous là-bas ? Combien de temps y resterons-nous ? » De l'éclaireuse aux commissaires, on ne sait qu'une chose sur la tâche de demain: il faut être prête. Nous n'avons pas d'autres renseignements que ceux qui figuraient sur les feuilles d'engagement signées par nous le printemps dernier. A ce moment, la Croix-Rouge suisse¹ avait fait appel à la Fédération des Eclaireuses suisses pour lui demander d'inviter ses membres, de plus de 18 ans, à contracter des engagements volontaires les mettant à disposition des établissements sanitaires militaires en cas de mobilisation. Les personnes qui avaient conclu ces engagements devaient se présenter sur une place de rassemblement déterminée le deu-

¹ Elle s'était adressée par ailleurs aux organisations d'infirmières et de samaritaines.

et l'enthousiasme méthodiquement dirigés et organisés des femmes des Pays-Bas les auraient préparées à prendre leur place comme la population civile masculine pour la défense de leur pays.

(Traduction française.)

R. M.

A travers l'Exposition Nationale

(Suite de la 1^{re} page)

La femme au Pavillon de la presse

Dès son entrée dans le spirituel pavillon de la presse, le visiteur est salué par une figure fantastique qui, du haut de la paroi où elle est épinglée, s'incline vers ses hôtes. Le vêtement de cette créature étrange est composé de coupures de journaux dans nos quatre langues nationales; des bandes de papier blanc constituent ses bras; ses mains tiennent un grand filet de pêche dans lequel est emprisonné une mappemonde; sur son genou levé, repose une passepoil, et un haut-parleur géant remplace sa tête. Tout à côté, une poule couve tandis que ses poussins vagabondent par le monde. C'est la représentation symbolique du journaliste, sur qui J. C. Widmann a exercé sa verve en ces quelques vers que nous traduisons littéralement: *Qu'est-ce qu'un journaliste ? — Son nom l'indique : un homme au service de chaque jour. — Il nage dans un océan sans port et toute nouvelle vague lui est une joie. — Parfois même il devient « l'homme du jour » — Parce que la parole qui était sur toutes les langues, lui seul a su la formuler. — Et pourtant, quiconque en veut à notre profession — Traduit dédaigneusement ce terme de journaliste par celui de « petit homme de tous les jours » — Ne nous en formalisons pas autre mesure — Car le monde est fait de ce que nous savons prendre de bien dans ce que chaque jour nous offre — Envions donc à chaque jour son cours et faisons-le connaître — Et de la sorte nous aurons fait l'histoire du monde !*

Quelques pas plus loin, l'observateur attentif découvrira la même silhouette extravagante, mais plus petite et vêtue d'une robe: c'est la journaliste. Quatre portraits de femmes voisinent qui sont distinguées au service de la presse: Mme Julie Merz, rédactrice de la chronique politique hebdomadaire du *Schweizer Frauenblatt*; Maria Waser, l'écrivain récemment décédée, connue aussi comme rédactrice du journal *Die Schweiz*; et Dr. Elida Wild, collaboratrice de la *Neue Zürcher Zeitung* et rédactrice responsable de la partie commerciale de cet important journal. Le quatrième portrait, qui ne porte pas de nom, nous montre une femme chargée des comptes-rendus des sessions des Chambres fédérales.

En outre, un nombre imposant de journaux féminins sont cités, presque tous rédigés par des

écrivaines qui, pour distinguer, et dans certains cas, protéger les volontaires, un uniforme très simple a dû être adopté pour elles, et que chacune d'entre elles doit se soumettre à certains exercices en commun du *drill*. Disons toutefois ici que les exigences du K. V. V. quant au temps et à l'énergie que ses membres peuvent lui consacrer sont limitées à trois heures quotidiennement, ce qui permet à des femmes-occupées la plus grande partie de la journée d'accomplir le devoir qui s'impose à elles.

Telle est dans ses grandes lignes l'activité du Corps de volontaires des femmes hollandaises.

Jusqu'à maintenant il a été épargné à leur pays de participer directement aux horreurs de la

guerre, mais si le pire devait arriver, l'énergie

xième jour de la mobilisation; elles auraient un livret militaire, elles auraient droit à une solde correspondant à leurs fonctions, ainsi qu'aux prestations de l'assurance militaire. Les expériences faites pendant la mobilisation de 1914-1918, — surtout pendant la terrible grippe de 1918, — avaient montré la nécessité de créer des établissements sanitaires militaires destinés à recevoir des malades ou des blessés, évacués des ambulances militaires, en cas de mobilisation ou de guerre.

Voici la gare de ...: rectifications l'allure et chargéons les sacs. Sur le quai, descendant en masse les infirmières, les samaritaines et les éclaireuses, elles se mettent en marche en une longue cohorte. Le train repart, emmenant au loin les wagons de soldats. (Au fond de soi, on pense à d'autres trains de soldats, et l'on se demande si la Suisse conservera sa neutralité...)

Sur la place de rassemblement, notre contingent d'éclaireuses augmente; avec les Fribourgeoises et quelques Vaudoises, nous sommes dès lors une cinquantaine. Nous voyons arriver des bandes d'hommes aux baluchons hétéroclites, — les complémentaires, — des groupes de femmes et de jeunes filles aux accoutrements les plus bariolés, allant des claires robes d'éte aux costumes de ski, des infirmières aux corrects manteaux bleus, des samaritaines de diverses localités ayant adopté toutes sortes de formes de voiles.

Longue attente sur une prairie, au bord de la rivière qui coule sur les dalles de molasse. Des officiers vont et viennent, donnant quelques ordres, demandant divers renseignements relatifs à nos inscriptions. Le contenu des sacs et les équipements sont vérifiés. Quelques-unes d'entre nous vont passer la visite médicale. A la fin de l'après-midi arrive la nouvelle de l'entrée en guerre de l'Angleterre: l'anxiété règne. Un officier nous indique le lieu de notre cantonnement, et bientôt nous quittons la place de rassemblement. Dans la salle de réunion d'une maison d'étudiants, l'intendance fait installer pour nous cinquante paillasses. Des religieuses s'affairent et bientôt elles nous apportent du thé pour accompagner les pro-

visions que nous avons emportées et sur lesquelles nous devrons vivre pendant deux jours. La nuit tombe; il faut s'installer. Après l'extinction des feux, le silence s'établit immédiatement. Plus tard dans le lointain, une radio fera entendre les nouvelles.

Les opérations de mobilisation continueront les jours suivants; il y eut l'inspection de l'unité par le colonel, la cérémonie de l'assermentation, etc.

Il n'est pas possible d'indiquer de façon précise quel est l'emploi du temps des éclaireuses dans ces unités mobilisées pour la première fois. Dans les différentes parties du pays, les tâches n'ont pas été les mêmes. Les unes ont été immédiatement affectées aux services d'intendance et d'administration des hôpitaux qui ont été installés; d'autres ont travaillé comme secrétaires dans leur section, et même à l'état-major de leur unité; enfin, d'autres durent tout simplement s'entraîner à marcher en rang, et apprendre que la vie militaire est faite d'inconnu et d'attente; elles dévalisèrent les magasins de laine et s'armèrent pacifiquement d'aiguilles à tricoter pour confectionner mousquetes et chaussettes pendant les moments de loisir. Elles furent pourvues de masques, et apprirent quelles sont les responsabilités incombant à ceux et à celles à qui la Confédération confie ainsi un objet d'équipement; elles firent de longues marches dans la campagne.

Dès maintenant, un système de roulement est organisé; certains groupes ont été licenciés et mis de piége; par la suite, ils remplaceront ceux qui sont maintenant au travail.

Après les heures de tension qui ont précédé la mobilisation, nous avons ainsi mené une curieuse vie au rythme inconnu de nous: nous avons dû faire l'expérience de greffer la discipline militaire sur l'esprit scout, et nous pouvons dire que ces onze jours de mobilisation furent, ainsi que les définissaient le capitaine aumônier, une école de calme et de patience.

V. W.



Correspondance

A propos de tricotage

Bâle, le 27 septembre 1939.

Chère Rédactrice,

Bien que vous n'ayez pas nommé expressément notre ville, j'ai bien compris que c'était à nos Sociétés féminines que vous pensiez, lorsque, dans le dernier numéro du *Mouvement*, vous avez critiqué notre activité pour nous procurer gratuitement des sous-vêtements pour les soldats. Peut-être est-ce ma faute, et ne vous ai-je pas suffisamment renseignée, en omettant d'ajouter qu'à côté de ces visites « de mendiantes » dans les magasins, nous avons, dès notre premier appel au public, demandé aussi de l'argent afin de pouvoir acheter des sous-vêtements et financer notre « Lessive de guerre »; et je tiens à ajouter que, dans ce premier appel, non seulement nous engageions nos donateurs à faire leurs achats dans les Ouvroirs, mais encore que lorsque l'argent nous est arrivé peu à peu, c'est également dans les Ouvroirs de travail à domicile que nous avons fait nos propres achats. Les démarches auprès des magasins n'ont donc constitué qu'une petite partie de notre activité, et d'autre part, il faut vous rendre compte que le commandant de place nous a tellement pressées et

que les demandes des commandants de troupes sont arrivées si vite, nombre de soldats étant démunis de tout, que nous ne pouvions pas attendre d'avoir récolté de l'argent, mais que nous avons dû courir au plus pressé.

Les Ouvroirs (nous en avons six à Bâle) n'ont d'ailleurs pas souffert de cette concurrence gratuite, car leur magasin a vendu plus de 50 chemises de soldats et un nombre encore plus élevé de paires de chaussettes ces dernières semaines, ce qui n'aurait pas été le cas, si nous n'avions pas aussi pensé à eux.

Dans ce même article, vous nous adressez à vos lectrices, en leur suggérant de ne pas tricoter elles-mêmes des chaussettes, mais de les faire faire contre rémunération par une personne dans le besoin. C'est très bien: seulement, ne croyez-vous pas que nombre de femmes ont un besoin impératif de faire elles-mêmes quelque chose pour les soldats? et que donner du travail à une autre ne les satisferait pas autant que de tricoter ou de coudre elles-mêmes? Néanmoins vous ou sans doute en raison de leur rappeler celles pour qui la confection de chaussettes et de chemises représente un gain, leur unique gagne-pain, peut-être.

Recevez, chère Rédactrice, etc. E. V.-A.

Nous avons été très heureuse de recevoir le complément de renseignements que nous reproduisons ci-dessus, et de pouvoir constater de la sorte que l'activité si bien intentionnée et destinée à être si utile des Sociétés féminines bâloises avait aussi tenu compte des nécessités économiques de la vie de tant de femme. Toutefois, et si pressantes que fussent ces demandes de lainages et chemises, nous maintenons que le principe en est extrêmement dangereux; si c'était de nourrir des soldats essentiellement au besoin, nos amies auraient-elles pour cela dévalisé les boulangeries, faute de temps pour cuire elles-mêmes de la

soupe? Et cela, l'autorité militaire le comprend parfaitement, puisque dans une autre ville les offres de vente d'un autre Ouvroir de travailleuses à domicile, que nous avons de bonnes raisons pour connaître de près, ont été immédiatement acceptées, et suivies de commandes payées beaucoup plus importantes que les chiffres cités ci-dessus, la vente au public de ce même Ouvroir étant d'autre part presque trois fois plus élevé qu'à Bâle. Il est donc parfaitement possible de concilier l'aide que toutes nous désirons apporter à nos soldats et l'aide si urgente à tant de femmes dont la situation est parfois lamentable.

Et c'est pourquoi, et pour répondre à la seconde question de notre correspondante, nous voudrions que celles qui éprouvent le besoin d'activité pratique directe, que toutes nous connaissons si bien, et que nous fait tout souffrir justement en ces journées d'angoisse parce que nous nous sentons si inutiles, et tenues tellement à l'écart de la vie de notre pays — nous voudrions que toutes celles-là trouvent à ce sentiment une autre manifestation que celle qui consiste à concurrencer, parce qu'elles en ont les moyens, celles qui ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour gagner leur pain et celui de leurs enfants. Il y a d'autres possibilités de venir en aide à son pays, il y a d'autres tâches à accomplir, d'autres idéals à défendre. Et puis, nos soldats eux-mêmes ont toujours le privilège de l'activité qui empêche de trop penser et combien d'entre eux n'ont-ils pas déjà dit quelle patience doit être la leur durant les longues heures de garde, pendant lesquelles rien n'arrive, alors que souvent les rouge prêoccupations de la vie des leurs à l'arrière? Les femmes seraient-elles incapables d'avoir cette patience elles aussi? et, s'il le faut, de continuer tout simplement et bravement leur vie, sans fausse agitation ni sentimentales manifestations?

E. Gd.

femmes.¹ Environ 350 femmes déjà travaillent pour la presse suisse. 32 journaux ont des femmes comme rédactrices en chef et 36 comme co-rédactrices.

Aujourd'hui, la femme a conquis tous les domaines de la presse, de la copie d'une simple recette de cuisine, jusqu'à l'article politique de fond. Il faut s'en réjouir. Il est en effet des questions où elle est naturellement plus entendue que l'homme, plus particulièrement compétent dans les problèmes financiers et politiques, car d'innombrables innovations et améliorations dans l'économie ménagère, le service social et l'éducation sont déjà dues à l'activité journalistique de la femme. Combien de malades et de solitaires sont encouragés par les paroles de consolation et de sympathie qu'elle leur envoie par l'intermédiaire de lignes imprimentes! Certes, la presse lui est un moyen de poursuivre sa mission de femme et de patriote. Si elle la comprend et la met au service de l'humanité, sa profession peut être pour la journaliste une source inépuisable de bénédiction.

Adapté d'après le Schweizer Frauenblatt, par M. G. C.

¹ Il va de soi que notre *Mouvement* est du nombre. (Réd.)

A l'Union internationale de Secours aux enfants

C'est avec un très vif regret que nous avons appris la perte cruelle que vient de faire cette organisation en la personne de Mrs. F. Small, décédée à Genève le 23 septembre dernier, et dont l'activité et le dévouement à toute épreuve auraient été si nécessaires à l'Union dans cette période où la guerre s'abat sans pitié aussi bien sur les enfants que sur les adultes. Une de nos collaboratrices spécialement qualifiée évoquera dans notre prochain numéro la physionomie et la personnalité si admirables de Mrs. Small et rappellera toute l'œuvre accomplie par elle au service de l'Union de secours aux enfants.

Petit Courrier de nos Lectrices

Inquiète à qui voudra bien lui répondre. — J'ai lu, je ne sais plus où — et ne trouvez-vous pas que l'abondance et l'éparpillement des lectures dans les jours que nous vivons contribuent à augmenter notre désarroi moral, au lieu de le calmer? — une demande d'indications de lectures réconfortantes et encourageantes, qui ne seraient pas forcément religieuses, mais qui, en nous amenant à réfléchir, constituerait un salutaire remède à l'anxiété et au découragement dont nous souffrons toutes. J'ai trouvé cette question si intéressante que je voudrais la poser à mon tour aux lectrices du *Mouvement*, et serai reconnaissante de toute réponse. Que l'on tienne compte ce faisant qu'il n'est guère possible dans l'atmos-

D'autre part, le secrétaire général, M. Mackenzie, ayant pris sa retraite dès cet automne, nous sommes heureuse que ce soit une femme que le Comité directeur ait appelée à lui succéder dans cette tâche si importante, et qui exige des compétences politiques et diplomatiques aussi bien que sociales ou sanitaires. Mme Jeanne-Marie de Morsier, ancienne élève de l'Ecole sociale de Genève, ayant rempli pendant bien des années les fonctions de secrétaire générale adjointe, dans lesquelles elle a fait preuve de dons remarquables, le Comité ne pouvait mieux faire que lui confier cette lourde responsabilité, à la hauteur de laquelle nous savons qu'elle sera. Et il ne faut pas oublier que, l'Union internationale de Secours aux Enfants ayant été fondée par une femme, Eglantine Jebb — avec laquelle Mme de Morsier fut d'ailleurs ses premières armes — il est tout naturel que ce soit une femme qui continue sa tâche.

Disons à ce propos que l'Union s'est, dès l'invasion de la Pologne, mise immédiatement en relations avec ses Sociétés affiliées dans les quatre pays limitrophes (Roumanie, Hongrie, Lituanie et Lettonie) leur demandant de s'occuper du sort des enfants polonais qui se réfugient sur leurs territoires.

„Schwyzerdütsch“

Une fin d'après-midi de dimanche. J'ouvre ma radio dans l'espérance d'entendre un peu de musique classique.

Le lieu de mon arrivée de Beromünster une voix masculine, agréablement timbrée, du reste. Les paroles qu'elle profère ne me sont pas absolument étrangères; j'y reconnais les inflexions propres à nos confédérés d'outre-Sarine; à force de tendre l'oreille, j'arrive à comprendre qu'il s'agit d'oiseaux. Mais que font ces oiseaux, et pourquoi ce monsieur s'y intéresse-t-il tant? Question à laquelle je ne puis répondre.

Ainsi, bien souvent la non compréhension du *Schwyzerdütsch* est le grand obstacle qui nous empêche de nous plonger autant que nous le voudrions dans cette culture alémanique qui est celle des deux tiers de notre population, et que l'Exposition de Zurich a révélée à beaucoup de Romands.

H. G.-P.

phère actuelle de se plonger dans des méditations trop abstraites, et que les lectures figurant sur cette liste ne doivent pas, par conséquent, être d'un abord trop difficile. D'avance merci.

S. B. aux lectrices du « Mouvement ». — Quelle fine cuisinière me donnerait la recette des confitures faites avec une proportion de trois kilos de sucre pour dix kilos de fruits? Car il paraît que cette proportion est normale; ainsi en a décidé l'Office vaudois de l'Economie de guerre, formée de messieurs graves auxquels la carte d'électeur donne l'omnipotence. Aux personnes qui sont dans l'obligation absolue d'obtenir du sucre pour confitures, l'Office répondra aux demandes justifiées à raison de trois kilos de sucre pour dix kilos de fruits, mais au maximum de dix kilos de sucre par ménage. On se demande à quoi servent nos écoles ménagères...

féménines neuchâteloises. D'emblée, il considéra que son rôle était de concentrer les bonnes volontés qui ne manqueraient pas de surgir. En effet, de différents côtés, s'ébauchaient des groupements multiples plus ou moins désordonnés. Sur la convocation du Centre de Liaison eut lieu une assemblée des Sociétés féminines et mixtes susceptibles de participer aux services auxiliaires. Elle entendit différents exposés, notamment de Mme Gueissaz, sur les œuvres déjà organisées à Neuchâtel, et des capitaines Roulet et Märki, et de Pr. Lt. Guinand, sur les œuvres sociales de l'armée; elle procéda ensuite à la nomination du Comité d'Ent'aide des femmes neuchâteloises, destiné à maintenir entre les activités déjà établies le contact nécessaire.

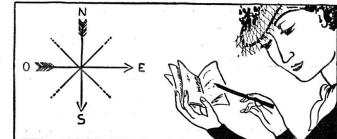
Présidé par Mme Du Bois Meuron, que sa longue et réconde activité philanthropique désignait pour cette fonction, ce Comité embrasse les sections suivantes: Croix-Rouge, Samaritaines, œuvres sociales de l'armée, assistance aux rapatriés, assistance morale aux soldats isolés (mariages), Centre de renseignements. Chacune de ces sections est en pleine activité, d'autres pourront être créées au fur et à mesure des besoins. Le Comité d'Ent'aide s'étend aux districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, Le Locle et La Chaux-de-Fonds ayant leurs organisations propres. E. P.



A Lausanne.

Réuni le 19 septembre au Lyceum, sous la présidence de Mme Quinche, le Comité lausannois pour le Suffrage féminin a décidé de ne pas organiser ce hiver de séances mensuelles régulières, mais de convier ses membres à une ou deux réunions suivant les circonstances. La première se fait après la Conférence annuelle des présidents de sections, afin de fournir des renseignements précis sur ce que font les femmes dans les divers cantons, comme service volontaire, service civil, service complémentaire ou service auxiliaire.

Le Comité a feuilleté la collection du *Mouvement féministe* de 1914 et 1915 et constate que la plupart des tâches entreprises alors par les femmes ou les Unions de femmes sont aujourd'hui officielles ou quasi officielles et ont fonctionné automatiquement au moment de cette mobilisation. On a rappelé le grand et utile travail accompli par Mme Girarde-Vieille et son Bureau de recherches pour les réfugiés. L'avis unanime a été que des nombreuses tâches se présenteront encore aux bonnes volontés et que le travail ne manquera pas. S. B.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Echange de vues en réponse à la question: *Que pourrions-nous faire cet hiver?*

Lundi 9 octobre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19, rue 30: Souper réservé aux membres du Club et à leurs invités. 21 h.: *Le Congrès féministe international de Copenhague*, causerie par Mme Gourdin. Projections lumineuses.

Mercredi 10 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

AU MONT-SUR-LAUSANNE

(alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maisons de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

Les inscriptions pour le semestre d'hiver sont déjà à présent.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.



1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS